

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2008 DU CO.BA.H.M.A.

SOMMAIRE

1. ORDRE DU JOUR ET SYNTHÈSE DES DIFFÉRENTS POINTS TRAITÉS LORS DES RÉUNIONS DU CO.BA.H.M.A. AU COURS DE L'ANNÉE 2008	3
2. ACTIONS MENEES PAR LE CO.BA.H.M.A. EN 2008	6
2.1. Actions permettant la mise en œuvre de l'ensemble des objectifs du S.A.G.E.	6
2.2. Actions permettant la mise en œuvre des objectifs 1A et 1B du S.A.G.E. «Diminuer les rejets polluants de l'assainissement collectif et gérer les sous-produits de l'épuration»	12
2.3. Actions permettant la mise en œuvre de l'objectif 2 du S.A.G.E. «Diminuer les rejets polluants diffus et les apports solides liés au ruissellement»	16
2.4. Actions permettant la mise en œuvre des objectifs 3 «Diminuer l'exposition au risque d'inondation» et 4 du S.A.G.E. «Gestion des ruissellements et des capacités de rétention»	18
2.5. Actions permettant la mise en œuvre de l'objectif 5 du S.A.G.E. «Maîtriser les consommations d'eau »	19
2.6. Actions permettant la mise en œuvre des objectifs 6A et 6B du S.A.G.E. «Garantir l'alimentation en eau potable : Protéger la qualité des eaux souterraines et sécuriser les dispositifs de production et de distribution»	19
2.7. Actions permettant la mise en œuvre de l'objectif 7 du S.A.G.E. «Restaurer et assurer l'entretien écologique des cours d'eau et des zones humides»	20
2.8. Actions permettant la mise en œuvre de l'objectif 8 du S.A.G.E. «Gérer les rives et les abords de cours d'eau»	21
2.9. Actions permettant la mise en œuvre de l'objectif 9 du S.A.G.E. «Organiser les usages récréatifs et culturels»	22
2.10. Actions permettant la mise en œuvre de l'objectif 10 du S.A.G.E. « Valoriser le paysage et le patrimoine lié à l'eau »	23
ANNEXE 1 : LISTE DES DOSSIERS SOUMIS A L'AVIS DE LA C.L.E. EN 2008	24
ANNEXE 2 : DOCUMENTS PRODUITS PAR LE CO.BA.H.M.A. EN LIGNE SUR LE SITE INTERNET HTTP://WWW.GESTEAU.EAUFRANCE.FR/SAGE/SAGE.PHP?ID=SAGE03010	27

1. ORDRE DU JOUR ET SYNTHÈSE DES DIFFÉRENTS POINTS TRAITÉS LORS DES RÉUNIONS DU CO.BA.H.M.A. AU COURS DE L'ANNÉE 2008

En 2008, le Conseil du CO.BA.H.M.A. s'est réuni à 4 reprises à savoir le 8 Janvier, le 26 Février, le 20 Mai et le 20 Novembre. Une seule Assemblée Générale a eu lieu le 5 Mai 2008.

Cette année a été également marquée par la mise en place d'un pôle administratif commun SMAGER (Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion des Etangs et Rigoles) – SMSO (Syndicat Mixte d'aménagement de gestion et d'entretien de la Seine et de l'Oise)-COBAHMA et d'une direction générale propre à ces 3 structures. Cette nouvelle organisation a été envisagée car ces 3 syndicats ont des missions relativement proches dans le domaine de l'eau et sont situés dans le même bâtiment. Elle doit permettre de favoriser une synergie des moyens.

1.1. RÉUNION DU CONSEIL DU 8 JANVIER 2008

L'ordre du jour était le suivant :

- Approbation du compte rendu de la réunion du 19 novembre 2007
- Débat d'orientation budgétaire 2008,
- Lancement de la procédure de commissionnement et d'assermentation de M. Florian GERBAUD, garde-rivière au CO.BA.H.M.A.,

1.2. RÉUNION DU CONSEIL DU 26 FEVRIER 2008

L'ordre du jour était le suivant :

- Absence de quorum le 18 Février 2008,
- Adoption du compte rendu du 8 janvier 2008,
- Adoption du Compte administratif et du Compte de Gestion 2007,
- Affectation du résultat de fonctionnement 2007,
- Vote du budget unique 2008,
- Demandes de subventions pour l'année 2008,
- Adoption du rapport d'activités 2007,
- Approbation de la convention pluriannuelle entre le CO.BA.H.M.A. et le Conseil Régional d'Ile de France relative à l'aide régionale apportée au CO.BA.H.M.A. en tant que structure porteuse du SAGE Mauldre,
- Détermination des ratios d'avancement de grade

1.3. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 5 MAI 2008

L'ordre du jour était le suivant :

- Election du Président du CO.BA.H.M.A.
- Adoption du compte rendu du 19 Novembre 2007,
- Election du Conseil du CO.BA.H.M.A.,

- Désignation de la Commission d'Appel d'Offre du CO.BA.H.M.A.,
- Délégations au président,
- Validation des activités du Conseil lors de l'année 2007 et du premier trimestre 2008,
- Information à l'Assemblée Générale sur les marchés passés en 2007 selon une procédure adaptée,
- Dissolution du syndicat SIA Auteuil le Roi Autouillet adhérent au CO.BA.H.M.A.,

1.4. REUNION DU CONSEIL DU 20 MAI 2008

L'ordre du jour était le suivant :

- Adoption du compte rendu du 26 Février 2008,
- Election du bureau du CO.BA.H.M.A.,
- Indemnités aux élus
- Indemnité de conseil versée à M. NISTAR, receveur syndical,
- Désignation des représentants du CO.BA.H.M.A. à la commission Locale de l'Eau de la Mauldre,
- Désignation des représentants du CO.BA.H.M.A. au CNAS,
- Convention de mise à disposition des locaux.
- Convention tripartite CO.BA.H.M.A – S.M.A.G.E.R. – S.M.S.O pour la mutualisation des moyens,
- Assimilation du CO.BA.H.M.A. à une commune de plus de 2 000 habitants et création d'un poste d'ingénieur principal (poste permanent à temps complet).

1.5. REUNION DU CONSEIL DU 20 NOVEMBRE 2008

L'ordre du jour était le suivant :

- **Délibérations soumises au vote du conseil**
 - CONS/2008-22** Approbation du compte-rendu du 20 mai 2008
 - CONS/2008-23** Demande de subventions pour la campagne de mesures de terrain de la qualité de la Mauldre et de ses affluents de l'année 2009
 - CONS/2008-24** Ouverture des crédits en investissement 2009
 - CONS/2008-25** Suppression d'un poste d'ingénieur
 - CONS/2008-26** Création d'un poste d'adjoint administratif territorial de 1^{ère} classe entraînant la suppression d'un poste d'adjoint administratif territorial de 2^{ème} classe et mise à jour du tableau des emplois du CO.BA.H.M.A.,
 - CONS/2008-27** Mise à jour du régime indemnitaire des adjoints administratifs territoriaux du CO.BA.H.M.A.

- ❑ **CONS/2008-28** Convention de mise à disposition, par le Département des Yvelines au CO.BA.H.M.A., de Madame Elisabeth BERTRAND
- ❑ **CONS/2008-29** Mise en place du dispositif relatif à la journée de solidarité, en application de la loi n° 2004-626 du 30 juin 2004

- **Points développés à titre informatif**

Projet de mise en place du Compte Epargne Temps (CET)

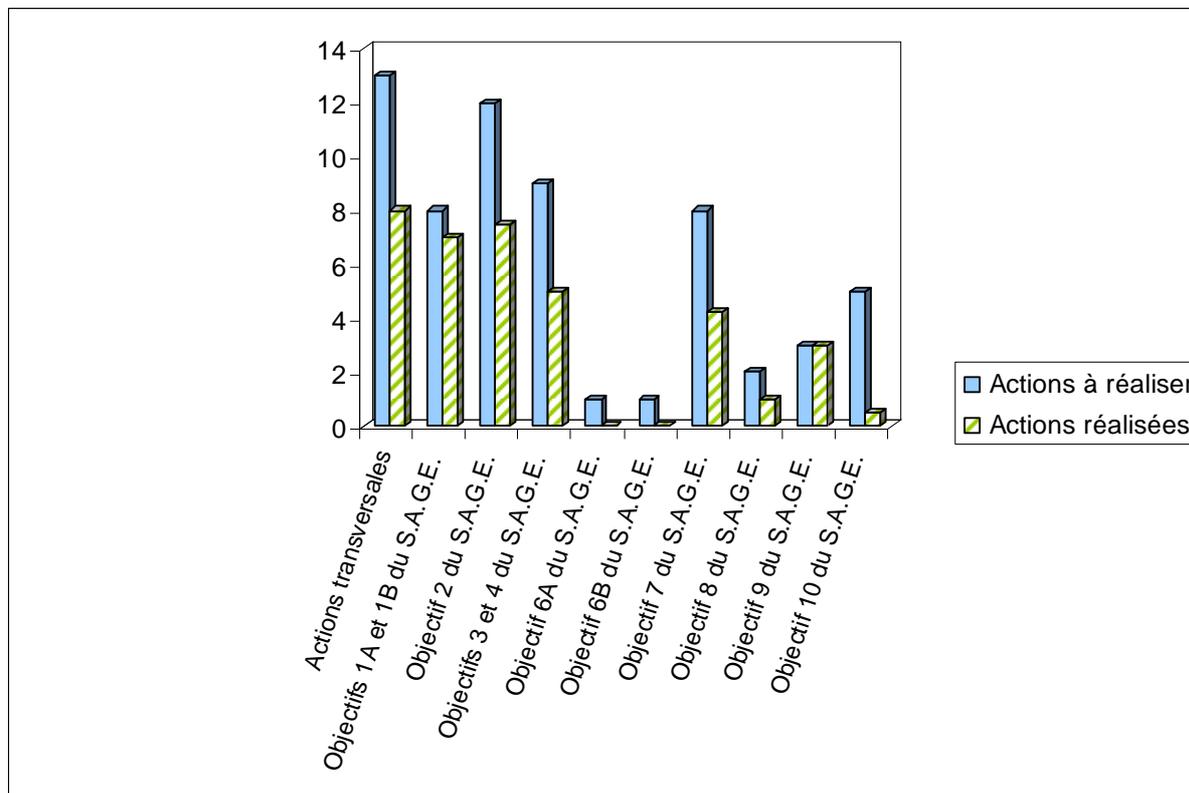
Eventuelle ouverture d'un crédit à court terme

Etat d'avancement des actions engagées par le CO.BA.H.M.A. en 2008

2. ACTIONS MENEES PAR LE CO.BA.H.M.A. EN 2008

Le CO.BA.H.M.A. a réalisé environ 57 % des actions qu'il avait prévu début 2008.

Le graphique ci-dessous permet de comparer, par objectif du S.A.G.E., le nombre d'actions prévu début 2008 à celui des actions effectivement réalisées.



2.1. ACTIONS PERMETTANT LA MISE EN OEUVRE DE L'ENSEMBLE DES OBJECTIFS DU S.A.G.E.

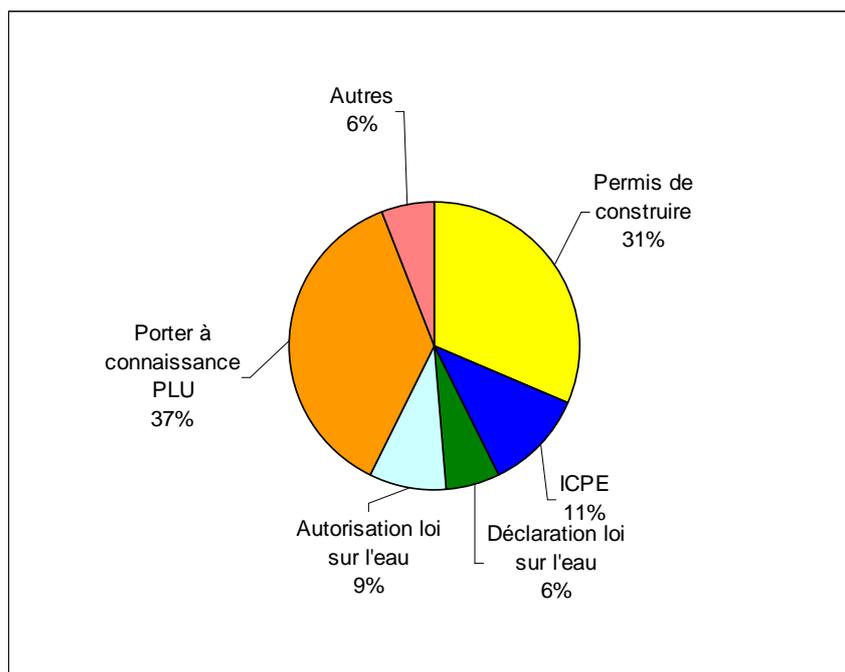
2.1.1. Secrétariat technique et administratif de la Commission Locale de l'Eau

Suite aux élections municipales et cantonales de mars 2008, un nouvel arrêté portant composition de la Commission Locale de l'Eau a été pris le 18 juillet 2008. Une assemblée générale a ainsi été organisée le 22 octobre 2008.

Le CO.BA.H.M.A. réalise la pré-instruction de 22 dossiers soumis à l'avis de la C.L.E. par la M.I.S.E. et la Préfecture des Yvelines (Cf. annexe 1 pour le détail des dossiers instruits).

Le CO.BA.H.M.A. est maintenant sollicité systématiquement par la DDEA, dans le cadre de l'élaboration des Porter à connaissances (PAC), des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU). Des informations ont été ainsi transmises pour 13 communes.

Le graphique ci-dessous permet d'apprécier la répartition des dossiers soumis à l'avis de la CLE par type pour l'année 2008.



D'autre part, le CO.BA.H.M.A. est également intervenu dans le cadre de la rénovation du site de stockage de GDF à Beynes. En effet, suite à une visite de terrain le 2 avril 2008, les services techniques du CO.BA.H.M.A. ont constaté que les travaux réalisés par GDF ne semblaient pas conformes à ceux initialement prévus. Il s'avère que des remblais ont été réalisés dans la zone inondable définie au PPRI et que des remblais ont été réalisés dans le périmètre de protection rapproché d'un des forages du champ captant de la ferme de la Chapelle. Les travaux ne sont pas conformes aux permis de construire et à l'étude paysagère déposée en début d'année 2007. Il a donc été demandé à GDF de se mettre en conformité. Un procès-verbal a été dressé par la DDASS. En fin d'année, plusieurs réunions ont eu lieu en vue d'améliorer l'intégration paysagère du site. Le CAUE des Yvelines intervient en tant qu'expert paysager pour le compte du CO.BA.H.M.A. Le dossier devrait être régularisé au 1^{er} semestre 2009.

Le CO.BA.H.M.A. est intervenu, plus amplement, sur les ZAC de la Couronne des prés et des Beurons à Epône, sur les plates-formes de compostage SEPUR à Thiverval-Grignon, auprès de la blanchisserie INITIAL BTB et sur le projet de golf à Thiverval-Grignon, au vu de l'incidence, non négligeable, de ces activités sur le milieu aquatique.

2.1.2. Aide à la programmation des maîtres d'ouvrage pour la mise en œuvre du S.A.G.E.

- **Sous-bassin versant du Maldroit**

Suite à son courrier sollicitant l'aide de la Préfecture des Yvelines, pour la création d'une structure compétente en entretien et aménagement de rivière sur le bassin versant du Maldroit, aucune réponse n'a été donnée au CO.BA.H.M.A.. Les services de la Préfecture ont été rencontrés à ce sujet en septembre 2008. Le Maldroit reste toujours orphelin de structure compétente en aménagement et entretien de rivières.

- **Sous-bassin versant de la Mauldre en amont de la confluence avec le ru de Gally**

- **Etude générale lancée par le S.I.A.M.S.**

Suite à la validation de son programme pluriannuel en comité syndical fin 2007, le SIAMS a lancé au premier semestre 2008 la consultation pour la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour la mise en œuvre du programme pluriannuel d'aménagement du SIAMS. En tant qu'expert technique, le CO.BA.H.M.A. a participé aux deux commissions d'appel d'offres (CAO) les 12 et 25 juin 2008. Il appuie également l'AMO dans l'élaboration des cahiers des charges pour les missions de maîtrise d'œuvre.

- **Etude d'aménagement du ru de la Courance**

Une réunion relative à la réflexion pour l'aménagement du ru de la Courance a eu lieu le 9 septembre 2008. Une deuxième réunion a eu lieu le 17 décembre 2008 pour faire un point sur l'avancement du projet de la Courance. Un groupement de commandes entre le SIAMS et la commune de Maurepas pour lancer une étude sur ce secteur est envisagé. Elle aurait pour objet de présenter plusieurs scénarios en terme de renaturation du ru, de réduction de la pollution et de mise en valeur paysagère.

- **Projet de réhabilitation du moulin des 5 champs par la commune de Bazoches-sur-Guyonne**

Suite à la visite de terrain du 19 juillet 2007, associant les services techniques du CO.BA.H.M.A et les représentants de l'Agence de l'eau Seine-Normandie, un diagnostic a été réalisé sur le site du moulin des 5 champs par les garde-rivières du CO.BA.H.M.A au premier trimestre 2008. Cette phase de terrain a notamment permis de mettre en évidence certains facteurs limitants pour la faune aquatique : présence de seuils infranchissables, manque d'entretien au niveau des berges et du lit...Par ailleurs, le manque d'entretien du cours d'eau et de ses abords ne favorise pas l'intégration de celui-ci dans le paysage (milieu fermé peu attractif). Dans le cadre des futurs aménagements prévus sur la Guyonne par le SIAMS, ce secteur est présenté comme un site pilote où la réhabilitation du milieu et de ses fonctionnalités s'associera à une démarche de valorisation paysagère. En effet, en plus de ses fortes potentialités écologiques (présence de truites fario autochtones déjà recensées lors de pêches électriques), ce site peut devenir un lieu idéal de sensibilisation à l'environnement.

Ce diagnostic servira de base de travail pour le cahier des charges qui sera élaboré par l'AMO du SIAMS visant à la valorisation et la restauration de la continuité de la Guyonne au moulin des 5 champs.

- **Contrat Eau de la commune de Villiers-Saint-Frédéric**

Le CO.BA.H.M.A. intervient en tant qu'appui technique auprès de la commune de Villiers-Saint-Frédéric dans le cadre de l'élaboration de son contrat eau. Une réunion de travail a eu lieu le 8 décembre 2008 ainsi qu'une visite de terrain le 15 janvier 2009 pour discuter des différents projets de réhabilitation des mares communales et du lavoir.

➤ **Marché de démarchage auprès des particuliers pour la correction des inversions de branchement, d'étude globale des rejets industriels et d'élaboration des autorisations et conventions spéciales de déversement auprès des professionnels lancé par le SIAC**

Ce marché a pour objet

- la mise en conformité des branchements chez les particuliers où des anomalies ont été détectées lors de l'étude du schéma directeur d'assainissement du SIAC par un démarchage auprès de ces derniers
- la conformité des rejets des professionnels par l'établissement d'autorisation de raccordement et de conventions spéciales de déversement dans le réseau collectif.

Une réunion de lancement de ce marché a eu lieu le 3 septembre 2008. La réunion du 14 octobre 2008 a permis de faire un point sur l'état d'avancement de ce marché.

- **Sous-bassin versant du ru de Gally**

➤ **Etude générale du ru de Gally sur le territoire du S.I.A.E.R.G.**

Le SIAERG a lancé la consultation pour le choix de l'entreprise chargée de la mise en œuvre des travaux prévus dans le cadre de la DIG. Ces travaux prévoient notamment l'entretien et/ou l'aménagement des berges, du lit et des ouvrages d'arts (ponts, maçonneries) présents sur le ru de Gally. Les travaux ont débuté en octobre 2008 et s'achèveront au premier semestre 2009.

D'autre part, une visite de terrain, de présentation des zones de ralentissement dynamiques projetées sur le territoire du syndicat, a été organisée le 24 octobre 2008.

➤ **Etude générale de la mise en place des bassins de rétention et d'écrêtage sur l'ensemble du territoire du S.M.A.R.O.V. et étude hydraulique générale du ru de Gally**

Le S.M.A.R.O.V. négocie actuellement avec les différents partenaires pour la création des rétentions prévues sur les réseaux unitaires en amont de la station d'épuration du Carré de Réunion. Le SMAROV a l'accord des mairies concernées pour la création des aménagements prévus au niveau de la Pièce d'eau des Suisses et de la Porte Saint-Antoine. Pour l'aménagement prévu au niveau du Trianon Palace, la négociation avec l'établissement public de Versailles (EPV) est en cours. Une réunion de travail s'est tenue le 29 octobre pour relancer ces projets. Ensuite, une visite de terrain a été organisée avec les services de l'Etat et les partenaires financiers pour présenter les aménagements proposés au stade d'avant projet.

Les dossiers réglementaires d'autorisation de ces aménagements ont été déposés en Préfecture en décembre.

D'autre part, le CO.BA.H.M.A. a reçu pour avis le 30 juin 2008 « l'étude diagnostic du ru de Gally entre la STEP du Carré de réunion et le bassin de rétention de Rennemoulin » réalisée par la SEVESC. Cette dernière a été rencontrée le 17 décembre 2008 afin de discuter des aménagements et d'orienter les propositions d'actions vers un entretien sélectif du ru et des aménagements utilisant le génie végétal.

- **Sous-bassin versant de la Mauldre Aval**

➤ **Etudes sur le système d'assainissement de Beynes**

- *Actualisation du Schéma Directeur d'Assainissement de Beynes et du zonage d'assainissement*

Le CO.BA.H.M.A. a été associé au suivi de l'actualisation du SDA de Beynes et du zonage d'assainissement. Ces derniers sont maintenant terminés.

- *Etude sur les mauvais branchements sur certains quartiers de Beynes*

En parallèle de l'actualisation du SDA et dans le cadre d'importants problèmes de mauvais branchements sur certains quartiers de Beynes, la commune a lancé des enquêtes parcellaires dans les quartiers du Val des 4 Pignons, des Chênes, de la rue des Coteaux et du domaine du Parc.

Cette prestation confiée au bureau d'études JFM Conseils consiste à réaliser des enquêtes parcellaires, à élaborer un dossier d'intérêt général et à réaliser les travaux.

Une réunion de présentation du rapport définitif concernant les enquêtes réalisées a eu lieu le 27 février 2008. Il apparaît que les résultats de ces enquêtes sont discordants par rapport aux tests à la fumée réalisés en 1980 aux Chênes et en 1997 au Val des 4 Pignons. En effet, les enquêtes ne permettent d'expliquer que 10 m³/j de rejet d'eaux usées dans le milieu naturel via le réseau eaux pluviales au lieu des 32 m³/j estimés dans les études précédentes. Il a donc été décidé de vérifier la validité des 32 m³/j par des mesures. D'autre part, la surface active repérée par les enquêtes (4 590 m²) est très inférieure aux estimations faites lors des tests à la fumée en 1997 (31 900 m²). Cette différence s'explique notamment par le fait que les avaloirs indiqués comme non-conformes dans les études précédentes sont en réalité conformes (17 083 m²). Cependant, une mesure de la surface active sera faite au niveau de la STEP, afin de mesurer les quantités d'eaux météoriques dans le réseau d'eaux usées et de confirmer les valeurs de surfaces actives mesurées dans les études précédentes.

Une présentation des résultats des mesures réalisées a eu lieu le 30 octobre 2008 : ces dernières ne semblent pas fiables et seront donc confiées à un prestataire extérieur.

- *Etude d'impact et de filières des stations d'épuration de Beynes*

L'avis du CO.BA.H.M.A. a également été sollicité sur les cahiers des charges relatifs à l'étude d'impact et à l'étude de filières des stations d'épuration de Beynes. Les remarques ont été adressées par mail en date du 12 décembre 2007. Afin de discuter des remarques émises sur ces 2 cahiers des charges, une réunion de calage a été organisée le 22 janvier 2008. Cette réunion a permis également de valider les financements qui pourraient être apportés pour les actions programmées dans le cadre de la mise en œuvre de l'actualisation du SDA de Beynes.

Une réunion de travail avec la commune, les financeurs, la Police de l'Eau et la DDASS a eu lieu le 20 mars 2008 pour présenter l'état d'avancement de l'étude d'impact relative à la mise aux normes du système d'assainissement de la commune de Beynes. Les remarques du CO.BA.H.M.A. sur cette étude ont été envoyées par mail en date du 26 mars 2008.

Une réunion de présentation de l'étude de filière relative à la mise aux normes du traitement des effluents de la commune de Beynes a enfin eu lieu le vendredi 4 avril 2008.

Le dossier d'autorisation au titre de la loi sur l'eau relatif à la mise aux normes du système d'assainissement de la commune de Beynes a été officiellement déposé en mai 2008 à la

MISE : un avis favorable sous réserve que les remarques émises soient prises en compte a été émis par la C.L.E. Mauldre et a été transmis à la MISE par courrier en date du 6 août 2008.

En parallèle, la commune de Beynes a confié au bureau d'études POIRY la mission de maîtrise d'œuvre relative à la reconstruction de la station d'épuration des Plantins et d'un collecteur de transfert à Beynes. Des réunions d'état d'avancement de cette mission ont eu lieu le 8 octobre et le 8 décembre 2008.

➤ **Etudes complémentaires au schéma directeur d'assainissement du SIA d'Epône-Mézières**

Ces études complémentaires concernent les communes d'Epône et de Mézières sur Seine. Les objectifs de ces études sont les suivants :

- étude du fonctionnement des réseaux du système d'assainissement du SIA Epône Mézières,
- réalisation d'un inventaire des rejets industriels en vue d'établir des conventions de rejets,
- établissement des zonages eaux usées et eaux pluviales,
- réalisation d'une étude des bassins versants ruraux,
- établissement d'un programme technico-économique.

Dans le cadre de ces études, les réunions suivantes ont eu lieu :

- réunion de démarrage le 19 juin 2007,
- réunion de présentation de phase 1 de l'étude (bilan et premier diagnostic) le 30 octobre 2007,
- réunion de présentation le 18 septembre 2008 du rapport final de phase 1 et d'état d'avancement de la phase 2 (quantification des flux hydrauliques et charges polluantes par mesures en continu) et phase 3 (localisation précise des dysfonctionnements par la réalisation d'investigations complémentaires -ITV, tests à la fumée-).

2.1.3. Communication sur les actions du CO.BA.H.M.A. et la mise en oeuvre du S.A.G.E. de la Mauldre

Depuis la fin d'année 2005, l'ensemble des documents produits par le CO.BA.H.M.A. est en ligne sur le site www.gesteau.eaufrance.fr. (Cf. annexe n°2). Fin 2008, 75 documents sont téléchargeables.

Un travail est actuellement mené sur la mise en place d'un tableau de bord sur la mise en oeuvre du S.A.G.E. de la Mauldre. Une réunion de présentation de ce document aux financeurs est envisagée au premier trimestre 2009.

Comme tous les 2 ans, des réunions d'information par sous-bassin versant ont eu lieu en novembre et décembre 2008. Ces réunions ont permis de présenter les actions menées depuis 2 ans par le CO.BA.H.M.A. ainsi que l'état d'avancement du S.A.G.E. de la Mauldre. Lors de ces réunions, un calendrier pour l'année 2009 présentant le S.A.G.E. de la Mauldre a été distribué aux participants. Ce calendrier présente le S.A.G.E. de la Mauldre ainsi que les gestes éco-citoyens à réaliser dans le cadre de sa mise en oeuvre. Ce calendrier a également été diffusé dans les 66 communes du bassin versant de la Mauldre pour mise à disposition du grand public.

2.1.4. Travail avec les communes et les intercommunalités pour la mise en compatibilité des documents d'urbanisme avec les prescriptions du S.A.G.E.

Le CO.BA.H.M.A. a travaillé sur un document reprenant l'ensemble des prescriptions du S.A.G.E. à intégrer dans les P.L.U. et comportant des exemples rédactionnels. Ce document a été validé lors de l'assemblée générale de la C.L.E. le 19 juin 2007. Il a été diffusé au premier trimestre 2008 aux 66 communes du bassin versant de la Mauldre, aux partenaires du CO.BA.H.M.A. ainsi qu'aux services instructeurs des permis de construire et des PLU.

Une analyse du document a été réalisée par la DDEA afin de mieux cadrer sa portée juridique. Une réunion de travail a également été organisée dans cet objectif. Des réunions de présentation de ce document, animées en collaboration avec la DDEA, pour les services instructeurs des permis de construire et des PLU auront lieu en 2009.

2.2. ACTIONS PERMETTANT LA MISE EN ŒUVRE DES OBJECTIFS 1A ET 1B DU S.A.G.E. «DIMINUER LES REJETS POLLUANTS DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET GERER LES SOUS-PRODUITS DE L'EPURATION»

2.2.1. Réalisation d'un suivi qualité de l'écosystème rivière

➤ Suivi des pollutions

M. MICHEL, garde-rivière au CO.BA.H.M.A., est assermenté depuis le 8 février 2008 (prestation de serment du 1^{er} avril 2008).

En 2008, une importante pollution est survenue sur le Maldroit et la Mauldre en aval de ce dernier les 30 et 31 juillet 2008. Cette pollution de grande ampleur a occasionné la mort d'environ 4 tonnes de poissons, des restrictions d'usage de l'eau et des denrées irriguées par ces deux cours d'eau ainsi que l'arrêt des captages d'eau potable des Bîmes (Montainville) et de la Falaise ainsi que la mise en place d'un barrage hydraulique pour protéger le champs captant d'Aubergenville. Le CO.BA.H.M.A. a porté plainte contre X. Le Secrétaire général de la Préfecture a été rencontré en septembre afin de dresser le bilan de la pollution et d'identifier les points à améliorer dans la gestion de crise et les mesures préventives à mettre en œuvre pour éviter la répétition d'un tel épisode. La procédure est toujours en cours d'instruction par le procureur de la République. Il n'a pas encore été établi de verdict. Les pêches électriques réalisées en octobre 2008 ont mis en évidence une diminution d'environ 65 à 75 % de la biomasse piscicole et de 65 à 90 % du nombre d'individus pêchés, au niveau des secteurs impactés.

D'autre part, en 2008, les pollutions suivantes ont été constatées :

- Le 21 janvier 2008, le CO.BA.H.M.A. est averti par la gendarmerie de Jouars-Pontchartrain d'une pollution par des hydrocarbures au niveau de l'Institut National Agronomique Centre de Grignon (I.N.A.P.G.). Un déversement accidentel de fioul (éventrement du réservoir d'un poids lourd) dans le réseau d'eaux pluviales de la commune de Thiverval-Grignon est à l'origine de cette pollution. Ce réseau ayant pour exutoire un terrain agricole situé en bordure du ru de Gally, ces hydrocarbures ont donc entraîné sa contamination. Des consignes sont données pour l'enlèvement des terres souillées.

- Le 19 février 2008, lors d'une visite de terrain, les garde-rivières constatent trois pollutions sur la commune d'Epône. La première est une anomalie sur l'assainissement d'un bâtiment à proximité de la maison des « compagnons du devoir ». Des eaux usées sont visibles et stagnent dans une cavité située sur un ancien bras artificiel de la Mauldre. Une deuxième pollution est détectée : le rejet d'un réseau unitaire dans la Mauldre. Celui-ci présente une couleur blanchâtre ainsi qu'une odeur caractéristique d'eaux usées. Après l'observation d'un déshuileur situé en amont, les garde-rivières confirment une pollution en provenance de la Zone d'Activité des Beurrons. Ces deux problèmes ont été étudiés dans le cadre du S.D.A. d'Epône-Mézières. Le premier doit faire l'objet de recherches plus poussées. La police de l'Eau est intervenue dans le second cas. Un dernier cas de pollution en provenance d'une carrosserie de cette même zone d'activité est relevé. Un rejet d'eau blanchâtre faisant penser à des eaux de lavage est observé dans la Mauldre. S'agissant d'une I.C.P.E. soumise à déclaration, la D.R.I.R.E. est informée.
- Le 19 mars 2008, lors d'une visite de terrain, les garde-rivières du CO.BA.H.M.A. se sont rendus sur le Maldroit dans l'enceinte du S.I.E.A.R.P.C.. Il constate alors un rejet suspect dans le Maldroit en provenance d'une société située à proximité. Ce rejet entraîne un moussage assez important visible dans le ru, ce qui laisse penser à des eaux de lavage. S'agissant d'une I.C.P.E., le dossier est aussitôt transmis à la D.R.I.R.E..
- Le 6 mai 2008, lors d'une visite de terrain, les garde-rivières se sont rendus au niveau de la station de mesure hydrologique de la D.I.R.EN, situé sur le Lieutel, à Neauphle-le-Vieux. Un rejet d'eaux usées est décelé au niveau de l'émissaire d'eaux pluviales en amont immédiat du pont de la rue de la Libération. L'aspect et l'odeur de celui-ci permettent d'affirmer qu'il s'agit d'eau de lavage. Le S.I.A.R.N.C. est alerté et enquête pour connaître et régler l'origine du problème. Les garde-rivières constatent de nouveau le phénomène en novembre et relancent le S.I.A.R.N.C.. Le responsable est identifié et doit effectuer les travaux de mise en conformité.
- Le 13 mai 2008, alertés par le S.I.E.A.R.P.C., les garde-rivières du CO.BA.H.M.A. se rendent sur le Maldroit au niveau de la station d'épuration de Plaisir/Les Clayes-sous-Bois. Sur place, une forte odeur d'eaux usées ainsi qu'une importante turbidité des eaux est constatée au droit de la STEP. Cette pollution entraîne par ailleurs une petite mortalité piscicole (goujons, perches). Après intervention de Mme HUIBAN, technicienne de la Ville de Plaisir en charge des réseaux d'assainissement, la source de pollution est identifiée. La mise en charge d'un réseau d'eaux usées dans le quartier dit « du Valibout » à Plaisir a entraîné le débordement de celui-ci vers une grille d'eaux pluviales située à proximité. Le 14 mai au matin, le retour à la normale est observé sur le ru.
- Le 14 mai 2008, le S.I.A.R.N.C. sollicite l'intervention des garde-rivières. La présence d'eaux usées dans un fossé au niveau du rond point dit « des artisans » sur les communes de Jouars-Pontchartrain et Villiers-Saint-Frédéric est observée. L'ouverture de plusieurs tampons de visite de réseaux permet de constater une pollution dans le ru du « pré des Fontaines ». L'origine de la pollution est une inversion d'un branchement d'eaux usées sur le réseau pluvial au niveau d'un immeuble situé rue des Fontaines à Jouars-Pontchartrain. Les travaux de mise en conformité ont, depuis, été réalisés.
- Le 26 juin 2008, les garde-rivières du CO.BA.H.M.A. constatent un rejet d'eaux usées de type domestique sur le ruisseau de la Mormaire. La commune de Grosrouvre est aussitôt informée du problème.
- Le 25 août 2008, un rejet d'eaux usées de type domestique est constaté par les garde-rivières du CO.BA.H.M.A. dans le Guyon au niveau du Lieu-dit le Pont des Ganches. Une visite de terrain est organisée avec M. CHUBERRE, technicien du S.I.A.R.N.C..

- Le 21 octobre 2008, une infiltration d'eaux de ruissellement souillées par des hydrocarbures est constatée par les garde-rivières au droit de l'usine SEPUR de Thiverval-Grignon. Un défaut d'entretien est également relevé sur un séparateur hydrocarbures présentant un risque potentiel pour l'environnement car il est implanté dans le lit majeur du Maldroit. Un rapport est transmis à la D.R.I.R.E. car il s'agit d'une I.C.P.E..
- Le 3 novembre 2008, les garde-rivières constatent une infiltration d'eaux usées de type industrielle, probablement chargées en encre, en provenance de l'usine MONDI PACKAGING à Thiverval-Grignon. Un rapport est établi et adressé à l'usine ainsi qu'à la D.R.I.R.E..

➤ **Réalisation de mesures qualité**

Le rapport sur le suivi qualité de l'écosystème rivière réalisé en 2007 sur le bassin versant de la Mauldre et de ses affluents est terminé. Ce dernier a été diffusé aux syndicats d'assainissement, aux syndicats de rivière, aux partenaires du CO.BA.H.M.A. et aux communes non adhérentes à un syndicat d'assainissement. Une fiche de synthèse de ce rapport qui permet d'avoir une vision globale de la qualité de l'eau sur le bassin versant en 2007 a été également élaborée et envoyée aux 66 communes du bassin versant de la Mauldre.

D'autre part le rapport sur le suivi qualité spécifique au sous-bassin versant d'Elancourt et de Maurepas réalisé en 2007 est également finalisé. Ce dernier a été diffusé aux syndicats d'assainissement, aux syndicats de rivière et aux communes concernés par ce sous-bassin versant. Ce rapport est également accompagné d'une fiche de synthèse.

En 2008, le CO.BA.H.M.A. a réalisé :

- **Un suivi physico-chimique** sur le bassin versant de la Mauldre et de ses affluents. 5 campagnes de prélèvements physico-chimiques ont été réalisées : le 19 mars, le 7 mai, le 19 août, le 16 septembre et le 27 novembre 2008.
- **Un suivi sur les pesticides** (Cf. paragraphe 2.3.1.).
- **Des pêches électriques sur 6 secteurs du bassin versant de la Mauldre** ont été effectuées en octobre 2008 sur les points suivants :
 - 3 stations localisées sur la Mauldre : Ferme de la Chapelle (aval du seuil), Beynes centre ville et Aulnay-sur-Mauldre.
 - 3 stations localisées sur les affluents de la Mauldre : le Guyon en amont de la confluence avec la Guyonne (commune de Bazoches-sur-Guyonne), le Guyon sur sa partie intermédiaire (hameau « les Houveaux ») et la Guyonne au niveau du moulin des 5 champs (commune de Bazoches-sur-Guyonne).

2.2.2. Réalisation d'un bilan des plans d'épandage existants et recensement d'épandage potentiel sur le bassin

Des premiers contacts ont été établis avec le comité boues. Une réunion de travail a eu lieu le 3 août 2007. Elle a permis de prendre connaissance des éléments sur la thématique des boues dont disposait ce comité ainsi que de son mode de fonctionnement.

Un état des lieux ainsi que l'étude de l'opportunité de confier cette prestation à un bureau d'études sur cette thématique seront réalisés dans le cadre de la révision du S.A.G.E..

2.2.3. Réalisation d'actions de sensibilisation auprès des industriels sur le thème de l'assainissement

Une réunion de travail a eu lieu le 17 décembre 2007 entre le CO.BA.H.M.A. et l'Agence de l'Eau Seine-Normandie afin de discuter de la problématique des industriels. Cette réunion a permis de prendre connaissance des éléments dont disposait l'Agence de l'Eau (recensement, modèles de cahiers des charges et de conventions de raccordement, ...) sur cette thématique ainsi que de sa politique d'aides dans ce domaine.

Une réunion de travail avec la CCI a également eu lieu le 22 avril 2008. Cette dernière a permis de faire un point sur l'appui technique et financier apporté la CCI dans la perspective d'un développement durable des PME/PMI et sur les modalités d'un éventuel partenariat entre le CO.BA.H.M.A. et la CCI sur cette thématique.

Le CO.BA.H.M.A. a également été sollicité par M. JAUVION, Directeur régional de MONDIPACKAGING, le 12 septembre 2007 concernant la cartonnerie de Thiverval-Grignon. Ce contact fait suite à une demande de la D.R.I.R.E., formalisée dans son courrier du 20 juin 2007, qui encourage l'industriel à se rapprocher de la C.L.E. de la Mauldre dans le but de proposer un mode de traitement des effluents issus du site conforme à la réglementation. M. JAUVION sollicite l'aide du CO.BA.H.M.A. pour l'orienter vers les acteurs concernés. Une première réunion avec M. JAUVION s'est tenue le 19 décembre 2007 avec les services techniques du CO.BA.H.M.A. sur le site de l'usine. Les locaux et les chaînes de fabrication ont été visités. Les dysfonctionnements relatifs à la gestion de l'eau ont été identifiés : méconnaissance des différents procédés de traitement (particulièrement au niveau de la gestion des eaux usées), besoin de maîtrise de la filière eau dans son ensemble au niveau du process, Suite à cet entretien, il a été convenu d'organiser, courant février, une réunion avec les différents partenaires pouvant aider MONDI PACKAGING. Cette réunion s'est tenue le 15 mai 2008 en présence de la CCI et du CO.BA.H.M.A.. Il ressort de cette réunion les points suivants :

- MONDI PACKAGING a pris note de l'appui technique qui pouvait lui être apporté par le CRITT Chimie Environnement dans la recherche de la mise en place d'un traitement novateur en matière de traitement de ses eaux industrielles.
- MONDI PACKAGING doit faire chiffrer les solutions raccordement à l'assainissement collectif et de mise aux normes de l'assainissement non collectif.
- MONDI PACKAGING doit réaliser un courrier commun avec le Liberty au SIARNC pour leur demander leur positionnement sur un éventuel raccordement du Liberty et de MONDI PACKAGING (eaux usées uniquement domestiques) ainsi que des 2 autres entreprises qui s'installeraient sur les parcelles qui doivent être mises en vente par MONDI PACKAGING.

Le CO.BA.H.M.A. a été également sollicité par la société SGI, société réalisant du traitement de surface sur la commune de Plaisir pour une visite de son site.

Le CO.BA.H.M.A. suit également l'étude lancée par le SIAC qui vise notamment à l'établissement d'autorisations de raccordement voire de conventions de raccordement avec les activités artisanales et industrielles des communes de Maurepas et de Coignières (Cf. paragraphe 2.1.2.).

2.3. ACTIONS PERMETTANT LA MISE EN ŒUVRE DE L'OBJECTIF 2 DU S.A.G.E. «DIMINUER LES REJETS POLLUANTS DIFFUS ET LES APPORTS SOLIDES LIES AU RUISSELLEMENT»

2.3.1. Actions visant à une bonne utilisation des pesticides

➤ Réalisation d'un suivi sur les pesticides en 3 points

Du fait de la modification du marché de l'Agence de l'eau Seine-Normandie, les campagnes de mesures du début d'année n'ont pu être réalisées. Trois campagnes ont été réalisées en 2008 au lieu des quatre initialement prévues. Le marché a été confié à l'Institut Pasteur de Lille. En complément de ces 3 points, un point a été ajouté sur le Lieutel afin de rechercher plus finement la source potentielle de pollution par l'oxadixil (matière active présente dans des concentrations alarmantes).

➤ Sensibilisation des acteurs concernés par le problème de pollution par les pesticides

Comme prévu, le CO.BA.H.M.A. a organisé sa deuxième matinée technique le 31 mars 2008 au centre municipal des loisirs de Montfort-l'Amaury. Comme en 2007, cette demi-journée d'informations a rencontré un vif succès auprès des agents des services techniques chargés de l'entretien des espaces verts et des voiries des communes du bassin versant de la Mauldre : 65 personnes étaient présentes. Ainsi, 34 communes étaient représentées soit 51 % des communes du bassin versant de la Mauldre. Dix nouvelles communes ont assisté à cette matinée par rapport à celle de 2007.

Le CO.BA.H.M.A. a également continué la réalisation des diagnostics des pratiques communales. Les diagnostics de Thiverval-Grignon, Herbeville et Villiers-Saint-Frédéric ont été élaborés.

La commune de Maurepas a emprunté l'exposition «Préserveons notre environnement : Jardinons sans pesticides » pour le Mai des Serres.

Le CO.BA.H.M.A. a reproduit les 4 plaquettes « Jardiner au naturel » :

- Le paillage ou comment prévenir le développement des mauvaises herbes » : Pourquoi et comment pailler ? Quels matériaux utiliser ? Quel paillage choisir ?
- Le compostage ou comment nourrir son jardin » : Pourquoi et comment composter ? Quels déchets composter ? Quel composteur choisir ?
- Les auxiliaires amis du jardinier ou comment lutter contre les maladies et invasions » : Qui sont les auxiliaires ? Comment les attirer ? Quels sont leurs habitats ?
- Les engrais naturels ou comment préserver la vie du sol : Un engrais est-il nécessaire ? Quels engrais utiliser ? et comment ? Quels éléments apporter ?

Elles ont été distribuées à l'occasion de la réunion d'information organisée le 12 juin 2008 à Maule. Destinée aux élus, cette réunion a permis d'informer les nouvelles équipes municipales du plan d'action et de l'appui technique proposé par le CO.BA.H.M.A. aux communes du bassin versant de la Mauldre.

Les bulletins n°5 et n°6 de « l'écho des phyt'eaux » a été respectivement diffusés en juin et en décembre.

Le CO.BA.H.M.A. a également travaillé en début d'année à dresser le bilan 2005-2007 des actions réalisées depuis le lancement du plan d'actions sur cette thématique. Un rapport a été élaboré ainsi qu'un recueil de tous les outils produits (annexes du rapport). Ce document a été

diffusé et présenté aux partenaires en novembre et décembre. Il est téléchargeable sur www.gesteau.eaufrance.fr.

Ainsi après deux années de mise en œuvre, le CO.BA.H.M.A. a décidé d'accentuer son action sur un territoire du bassin versant de la Mauldre en vue d'obtenir des résultats plus rapidement perceptibles. Le choix s'est porté sur le secteur pilote du bassin versant de la Guyonne car, le Guyon et la Guyonne sont deux secteurs identifiés comme d'intérêt écologique par le S.A.G.E. de la Mauldre, des programmes de reconquête de la qualité des eaux sont prévus (programme de travaux du SIAMS) ou mis en œuvre (réhabilitation des stations d'épuration gérées par le SIARNC) etc. L'objectif de ce programme est d'encourager tous les utilisateurs de produits phytosanitaires de ce bassin versant à se mobiliser pour réduire leur utilisation. La Chambre interdépartementale d'agriculture d'Ile-de-France et la Direction des Routes et des Transports (DRT) du Conseil général des Yvelines ont été associés à cette démarche. Une réunion de travail s'est ainsi tenue au préalable avec la DRT du Conseil Général des Yvelines le 3 juillet 2008.

Ce programme sur la Guyonne a été lancé le 7 juillet 2008. Dans ce cadre, le CO.BA.H.M.A. a réalisé le diagnostic des pratiques communales des 7 communes concernées en septembre et octobre. Un plan de gestion différenciée des espaces a été élaboré pour chaque commune. La restitution de ces documents a été faite fin 2008. Une démonstration de désherbage thermique à flamme directe a également été organisée pour ces communes. En 2009, les communes devraient commencer à modifier leurs pratiques. Un partenariat a également été engagé avec la chambre interdépartementale d'agriculture d'Ile-de-France (cf. paragraphe suivant). Un travail important doit maintenant être engagé avec la DRT. Un partenariat avec le Centre Horticole d'Enseignement et de Promotion (CHEP) a également été mis en place. Ainsi des étudiants en première année de BTS, gestion et protection de la nature, vont développer et réaliser des animations dans les classes primaires des écoles concernées par le programme pilote de la Guyonne.

Le CO.BA.H.M.A. a également animé une réunion publique le 16 octobre à Neauphle-le-Vieux sur la thématique des pesticides.

2.3.2. Mise en place et animation d'un processus de coopération avec la profession agricole en vue d'aboutir à l'application volontaire du code des bonnes pratiques agricoles et notamment à la promotion de toutes les techniques limitant les ruissellements et l'érosion

Lors des MISE du 21 février et du 22 mai 2008, la chambre interdépartementale d'agriculture d'Ile de France a fait part de son souhait de travailler en partenariat avec le CO.BA.H.M.A. sur des secteurs restreints et des problématiques particulières.

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme de lutte contre la pollution des eaux de la Guyonne par les pesticides (cf. paragraphe précédent), l'appui technique de la chambre interdépartementale d'agriculture (CA) d'Ile-de-France a été sollicité. La CA a proposé de réaliser un bilan des pratiques agricoles sur ce territoire. Elle a également préconisé la réalisation de diagnostic AQUAPLAINE, outil développé par ARVALIS Institut du Végétal, sur les exploitations de ce sous bassin versant.

La Fédération des exploitants agricoles d'Ile-de-France a été rencontrée le 8 décembre afin de prendre connaissance des compétences réciproques et de mettre en place un éventuel partenariat. L'organisation de réunions d'informations destinées aux exploitants agricoles, orientées sur la thématique rivière, (entretien, problèmes des abreuvoirs, etc) a été évoquée pour 2009.

Plus en marge, dans le cadre de la coopération amorcée en 2007 avec l'Association Patrimoniale de la Plaine de Versailles et du plateau des Alluets (A.P.P.V.A.), plus particulièrement sur les fermes de Mézu et de Pontaly, une réunion de travail s'est tenue le 17 janvier au CAUE dans le cadre du développement économique des activités de la ferme de Pontaly. Les différentes prescriptions du SAGE à prendre en compte ont été présentées et développées afin de les intégrer le plus en amont possible dans le projet de l'exploitant agricole.

2.4. ACTIONS PERMETTANT LA MISE EN ŒUVRE DES OBJECTIFS 3 «DIMINUER L'EXPOSITION AU RISQUE D'INONDATION» ET 4 DU S.A.G.E. «GESTION DES RUISSELLEMENTS ET DES CAPACITES DE RETENTION»

2.4.1. Mise en œuvre de l'étude sur le sous-bassin versant du Lieutel

Une partie des conclusions de cette étude ont été reprises dans la programmation de travaux envisagée par le SIAMS sur la période 2008 - 2013.

Une visite de terrain a été organisée le 30 janvier 2008 avec la commune de Garancières en vue de localiser précisément les propositions d'aménagements élaborées sur son territoire dans le cadre de l'étude menée sur le Lieutel par le CO.BA.H.M.A..

L'AMO du SIAMS doit maintenant rédiger les dossiers de consultation pour lancer le marché de maîtrise d'œuvre correspondant.

2.4.2. Appel à projets inondations

Le PAPI est terminé depuis le 31 décembre 2008. Un bilan du PAPI a été dressé. Le SMAROV et le SIAERG ont déposé les dossiers réglementaires relatifs aux aménagements éligibles au titre du PAPI en décembre. Le SIAMS a quant à lui déposé sa demande de subvention auprès de la DIREN dans ces mêmes délais.

➤ Suivi de la révision des P.P.R.I.

La DDEA dresse le bilan de l'intégration dans les documents d'urbanisme du P.P.R.I. de la vallée de la Mauldre, approuvé le 18 septembre 2006 par les communes concernées.

Concernant le PPRI du ru de Gally, aucune réunion d'état d'avancement de la procédure n'a été réalisée en 2008.

2.4.3. Travail avec les communes pour la prise en compte dans les documents d'urbanisme de la délibération de la C.L.E. du 9 novembre 2004 relative à la limitation du ruissellement à 1l/s/ha et communication sur cette délibération aux personnes concernées

Une réunion de travail s'est tenue le 3 mars 2008 avec le service assainissement de la commune de Versailles afin de leur expliciter les modalités de mise en œuvre de la limitation du ruissellement à 1 l/s/ha. A cette occasion, la commune de Versailles a remis au CO.BA.H.M.A. un recensement des différentes rétentions existantes et projetées sur son territoire.

Le CO.BA.H.M.A. répond aux différentes sollicitations au cas par cas et continue l'instruction des permis de construire de plus de 10 000 m² dans le cadre du secrétariat technique de la CLE.

Le cahier d'application du 1 l/s/ha a été mis à jour en fin d'année 2008. La nouvelle version est téléchargeable sur www.gesteau.eaufrance.fr. Elle sera diffusée aux communes du bassin versant de la Mauldre et aux partenaires en 2009.

2.5. ACTIONS PERMETTANT LA MISE EN ŒUVRE DE L'OBJECTIF 5 DU S.A.G.E. «MAITRISER LES CONSOMMATIONS D'EAU »

Un travail a été amorcé avec la copropriété du « Pré vert » sur la commune du Chesnay pour la mise en place de cuves de récupération des eaux pluviales au niveau de 23 habitations.

La plaquette sur les économies d'eau a été de nouveau imprimée.

2.6. ACTIONS PERMETTANT LA MISE EN ŒUVRE DES OBJECTIFS 6A ET 6B DU S.A.G.E. «GARANTIR L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE : PROTEGER LA QUALITE DES EAUX SOUTERRAINES ET SECURISER LES DISPOSITIFS DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION»

Le CO.BA.H.M.A. est associé à la démarche menée par la DDEA sur les aires d'alimentation de captages d'eau potable dans le cadre de l'application de l'article 21 de la loi sur l'eau du 30/12/06 (délimitation des zones où il est nécessaire d'assurer la protection quantitative et qualitative des aires d'alimentation des captages d'eau potable d'une importance particulière pour l'approvisionnement actuel ou futur et établissement dans ces zones d'un programme d'actions à cette fin). Lors de la réunion en MISE du 21 février 2008, les points suivants ont été abordés :

- Choix d'une dizaine de captages prioritaires,
- Organisation des rencontres avec les maîtres d'ouvrage des captages d'eau potable concernés,
- Discussion sur le contenu de la démarche : délimitation des zones d'alimentation des captages et programmes d'actions.

Sur le bassin versant de la Mauldre, les champs captants de Beynes la Chapelle, des Bîmes, d'Aubergenville et d'Aulnay sur Mauldre sont proposés dans la liste des captages prioritaires.

Dans ce cadre, une réunion associant la DDEA et le CO.BA.H.M.A. a eu lieu le 20 mai 2008 à Aulnay-sur-Mauldre. La DDEA a présenté le contexte de la démarche et son contenu. La commune doit maintenant se positionner quant à son engagement dans cette démarche.

Le travail initié sur cette thématique doit continuer en 2009.

2.7. ACTIONS PERMETTANT LA MISE EN ŒUVRE DE L'OBJECTIF 7 DU S.A.G.E. «RESTAURER ET ASSURER L'ENTRETIEN ECOLOGIQUE DES COURS D'EAU ET DES ZONES HUMIDES»

2.7.1. Suivi des travaux en rivière

La Mauldre ne fait pas l'objet de travaux actuellement. Le ru du Maldroit a fait l'objet d'un léger entretien au 1^{er} semestre 2008.

La mise en œuvre du programme d'entretien du ru de Gally, sous la maîtrise d'ouvrage du SIAERG, a débuté en octobre 2008.

2.7.2. Guide du riverain de la Mauldre

Le CO.BA.H.M.A est en train d'élaborer le guide du riverain de la Mauldre. Constitué de 4 fiches informations et 6 fiches pratiques, il présente les grands principes d'entretien durable de la rivière.

2.7.3. Elaboration pour chaque cours d'eau et zone humide du bassin versant d'un cahier de prescriptions de requalification et d'entretien basé sur leurs caractéristiques écologiques et visant à les réhabiliter, les préserver et les diversifier

➤ Cahier des prescriptions techniques générales

Le cahier des prescriptions techniques générales pour la requalification et l'entretien des cours d'eau du bassin versant de la Mauldre et de ses affluents a été diffusé aux syndicats de rivière et aux communes non adhérentes à un syndicat en début d'année.

➤ Cahier de prescriptions de requalification et d'entretien sur le Lieutel amont et accompagnement des maîtres d'ouvrage concernés par sa mise en œuvre

Le cahier des prescriptions techniques générales pour la requalification et l'entretien du Lieutel amont a été diffusé auprès du SIAMS et des communes concernées non adhérentes à un syndicat de rivière en début d'année.

➤ Elaboration d'un cahier de prescriptions pour les rus de la Guyonne et du Guyon

Des investigations de terrain ont été effectuées en 2006 afin de réaliser le diagnostic terrain indispensable à l'établissement du cahier de prescriptions pour les rus de la Guyonne et du Guyon. La rédaction du rapport est finalisée. Il a été présenté aux communes concernées lors de la réunion du 13 octobre 2008.

➤ **Cahier de prescriptions sur le Merdron**

Le cahier de prescriptions de requalification et d'entretien réalisé sur le Merdron est finalisé. Une visite de terrain avec les exploitants agricoles, les communes, les financeurs et le S.I.A.M.S. a été effectuée le 4 décembre 2007. Suite à cette réunion, la commune d'Autouillet a émis le souhait de se rapprocher du S.I.A.M.S. en vue d'une éventuelle adhésion. Une présentation du document a été également faite le 17 mars à Mme TURNBULL, représentant le Vicomte DE LA PANOUSE, propriétaire de la partie amont du ru : un entretien de ce secteur forestier devrait être réalisé prochainement et le CO.BA.H.M.A. sera sollicité pour avis. Enfin, ce cahier de prescriptions a été envoyé pour validation préalable aux membres du bureau de la C.L.E. puis validé en assemblée générale de la C.L.E. le 22 octobre 2008.

➤ **Elaboration d'un cahier de prescriptions sur la Mauldre amont**

Durant le 2^{ème} semestre 2008, une phase de terrain était prévue par les garde-rivières du CO.BA.H.M.A. afin de réaliser un diagnostic sur la Mauldre amont. Le programme pluriannuel d'aménagement et d'entretien du S.I.A.M.S. intégrant ce secteur, le CO.BA.H.M.A a décidé de concentrer ses actions en tant qu'appui technique à ce syndicat.

2.7.4. Réflexion sur le type de suivi faune/flore attendu dans le cadre des projets soumis à autorisation

Afin de disposer d'une base de travail, les garde-rivières ont pris contact avec la D.I.R.EN. qui doit leur communiquer, dès que leur mise à jour aura été finalisée les périmètres de Z.N.I.E.F.F., ainsi que les inventaires qui auraient été éventuellement établis dans ce cadre. Cette mise à jour ayant pris du retard, la réflexion n'a pu être amorcée.

2.8. ACTIONS PERMETTANT LA MISE EN ŒUVRE DE L'OBJECTIF 8 DU S.A.G.E. «GERER LES RIVES ET LES ABORDS DE COURS D'EAU»

Il a pu être constaté, au cours de nombreuses réunions, une importante motivation des élus sur la mise en valeur des bords de rivières par la création de sentiers pédestres en bordure de rivière ou à proximité de patrimoine intéressant. Une réelle volonté d'acquisitions de terrain en bordure de rivière a pu être ressentie. D'ailleurs, cette politique se généralise et est progressivement mise en œuvre sur le sous bassin versant de la Mauldre aval. Le S.I.A.E.R.G. est particulièrement intéressé pour valoriser de cette manière les bords du ru de Gally.

M. BENOIST, propriétaire de parcelles en bord de Mauldre sur la commune de Beynes, a pris contact avec le CO.BA.H.M.A. en début d'année. Ceci afin de mettre en œuvre un programme de gestion permettant de restaurer et/ou de diversifier les berges de la Mauldre au niveau de sa propriété. Pour ce faire, il lui a été proposé d'envisager un chantier école. Le projet est actuellement à l'étude : un partenariat avec le Centre Horticole d'Enseignement et de Promotion (CHEP) au Tremblay-sur-Mauldre serait envisagé pour l'année 2009.

2.9. ACTIONS PERMETTANT LA MISE EN ŒUVRE DE L'OBJECTIF 9 DU S.A.G.E. « ORGANISER LES USAGES RECREATIFS ET CULTURELS »

En 2008, 24 classes ont bénéficié d'animations du CO.BA.H.M.A.. Elles sont recensées dans le tableau suivant :

DATE	ECOLE	Commune	Niveau	Thème
25/03/2008	Collège	NOISY LE ROI	5 ^{ème}	faune aquatique et pollution
26/03/2008			5 ^{ème}	faune aquatique et pollution
26/03/2008			5 ^{ème}	faune aquatique et pollution
27/03/2008			5 ^{ème}	faune aquatique et pollution
27/03/2008			5 ^{ème}	faune aquatique et pollution
16/05/2008	Pépinière	BAILLY	CE2	petite faune aquatique
20/05/2008	René Coty	MAULE	CE1	petite faune aquatique
22/05/2008			CE1	petite faune aquatique
23/05/2008			CE1	petite faune aquatique
23/05/2008			CE1	petite faune aquatique
05/06/2008	Jacques Prévert	JOUARS PONCHARTRAIN	CE2	cycle de l'eau en ville
05/06/2008			CE2	cycle de l'eau en ville
17/06/2008		MERE	CE1	petite faune aquatique
25/09/2008	Ecole primaire	VILLIERS SAINT FREDERIC	CM1	découverte du milieu rivière
25/09/2008			CM1/CM2	découverte du milieu rivière
25/09/2008			CM2	découverte du milieu rivière
25/09/2008			CE2	découverte du milieu rivière
25/09/2008			CE2/CM1	découverte du milieu rivière
29/09/2008	Ecole primaire	HERBEVILLE	CP à CM2	faune aquatique
07/10/2008				pêches électriques
03/10/2008	Groupe Scolaire V. Duruy	BEYNES	CM1/CM2	faune aquatique
07/10/2008				pêches électriques
14/11/2008	Anathole France	BEYNES	CE2	petite faune aquatique
16/12/2008			CM1	cycle de l'eau en ville
16/12/2008			CM2	cycle de l'eau en ville

Une présentation du SAGE de la Mauldre a été également réalisée en avril 2008 aux élèves de BTS GPN du Centre Horticole d'Enseignement et de Promotion (CHEP) du Tremblay sur Mauldre.

Un partenariat avec l'école Agro Paris Tech (ex INAPG de Thiverval Grignon) a été réalisé et pourrait être reconduit en 2009 : le CO.BA.H.M.A. a aidé au choix des sites sur lesquels des étudiants pourraient travailler.

Un partenariat avec le Centre Horticole d'Enseignement et de Promotion (CHEP) a également été mis en place. Ainsi des étudiants en première année de BTS, gestion et protection de la nature, vont développer et réaliser des animations dans les classes primaires des écoles concernées par le programme pilote de la Guyonne.

2.10. ACTIONS PERMETTANT LA MISE EN ŒUVRE DE L'OBJECTIF 10 DU S.A.G.E. « VALORISER LE PAYSAGE ET LE PATRIMOINE LIE A L'EAU »

Une visite de terrain a eu lieu avec le C.A.U.E. le 2 avril 2008 afin d'obtenir un avis quant à la valorisation paysagère des terrains de M. BENOIST situé en amont et en aval de la ferme de Fleubert (Cf. paragraphe 8.). A cette occasion, il a pu être constaté que les travaux entrepris par GDF dans le cadre de la rénovation de son site d'exploitation ne sont pas conformes à l'étude paysagère du permis de construire. Le C.A.U.E. intervient pour le compte du CO.BA.H.M.A. en tant qu'expert sur ce dossier. Il est présent à chaque réunion portant sur la thématique du paysage.

ANNEXE 1 : LISTE DES DOSSIERS SOUMIS A L'AVIS DE LA C.L.E. EN 2008

Commune	Type_dossier	Pétitionnaire	Nature_de_l'opération	Avis
Coignières	ICPE	SOPHIA GE	Autorisation en vue d'exploiter une plate-forme logistique	Favorable avec réserves
Les Aluets le Roi, Crespières et Herbeville	Déclaration loi sur l'eau	SIA Val de Gally Ouest	Plan d'épandage des boues de la station d'épuration de Villepreux (remarques suite à réception du récépissé de déclaration)	Défavorable
Beynes	Permis de construire	SCI 12 rue de la gare	Création d'une passerelle piétonne	Défavorable
Beynes	Permis de construire	GDF	Création de locaux complémentaires	Favorable avec réserves
La-Queue-lez-Yvelines	Permis de construire	Kaufman and Broad	Construction d'un immeuble de logements collectifs	Favorable avec réserves
Plaisir	Déclaration loi sur l'eau	Conseil général 78	Aménagement et doublement de la RD 30	Favorable avec réserves
Fontenay-le-Fleury	Autorisation loi sur l'eau		Création de la ZAC du Levant	
Les-Clayes-sous-Bois	Permis de construire	SARL SCI SUSHI LIN	Création d'un restaurant japonais	Favorable avec réserves
Galluis	Porter à connaissance PLU	DDEA	PAC pour le PLU de Galluis	sans objet
Thiverval-Grignon	Porter à connaissance PLU	DDEA	PAC pour le PLU de Thiverval Grignon	sans objet

Commune	Type_dossier	Pétitionnaire	Nature_de_l'opération	Avis
Neauphle le Château	Porter à connaissance PLU	DDEA	PAC sur le PLU de Neauphle le Château	sans objet
Saint Rémy l'Honoré	Porter à connaissance PLU	DDEA	PAC sur le PLU de Saint Rémy l'Honoré	sans objet
Méré	Permis de construire	SAZEC	Construction d'un garage de dépollution automobile	Défavorable
Beynes	Autorisation loi sur l'eau	Commune de Beynes	Mise aux normes du système d'assainissement de la commune de Beynes	Favorable avec réserves
Galluis	Permis de construire	SAUR	Projet de travaux de réaménagements des abords du centre de la SAUR	Favorable
Plaisir	Permis de construire	SA ETS HORTICOLES GEORGES TRUFFAUT	Extension d'un bâtiment de vente pour le jardinage	Défavorable
Epône	Permis de construire	SCI B et B		Défavorable
Epône	Dossier minute	Epône ou SAS ?	Régularisation de la ZAC de la Couronne des Prés	Défavorable
Autouillet	Porter à connaissance PLU	DDEA	PAC sur le PLU d'Autouillet	sans objet
Villiers-Saint-Frédéric	Porter à connaissance PLU	DDEA	PAC sur le PLU de Villiers-Saint-Frédéric	sans objet
Fontenay-le-Fleury	Porter à connaissance PLU	DDEA	PAC sur le PLU de Fontenay-le-Fleury	sans objet
Thiverval Grignon	Autorisation loi sur l'eau	SIEARPC	Renouvellement de l'autorisation préfectorale de la station d'épuration du val des Eglantiers (dite de Plaisir)	Favorable avec réserves
Les-Clayes-sous-Bois	Permis de construire	NS Développement	Construction d'un ensemble immobilier	Favorable avec réserves

Commune	Type_dossier	Pétitionnaire	Nature_de_l'opération	Avis
Guyancourt	Porter à connaissance PLU	DDEA	PAC sur le PLU de la commune de Guyancourt	sans objet
Maurepas	Porter à connaissance PLU	DDEA	PAC sur le PLU de la commune de Maurepas	sans objet
Thiverval Grignon	ICPE	SEPUR	Autorisation d'exploiter une plate forme de compostage	Défavorable
Epône	ICPE	RESCAL	Autorisation d'exploiter (régularisation) des installations de travail mécanique de métaux et de traitements chimiques des métaux	Favorable avec réserves
Beynes	ICPE	GRT Gaz	Autorisation de transport de gaz	Défavorable
Beynes	Porter à connaissance PLU	DDEA	PAC sur le PLU de Beynes	Sans objet
Jouars-Pontchartrain	Porter à connaissance PLU	DDEA	PAC sur le PLU de Jouars-Pontchartrain	Sans objet
Villepreux	Porter à connaissance PLU	DDEA	PAC sur le PLU de la commune de Villepreux	sans objet
Saulx-Marchais	Porter à connaissance PLU	DDEA	PAC sur le PLU de la commune de Saulx-Marchais	sans objet
Plaisir	Permis de construire	SCI WINDSOR 5	Construction de 94 maisons individuelles	Défavorable
Plaisir	Permis de construire	ADI PROMOTION	Construction de 47 maisons individuelles	Défavorable

ANNEXE 2 : DOCUMENTS PRODUITS PAR LE CO.BA.H.M.A. EN LIGNE SUR LE SITE INTERNET

[HTTP://WWW.GESTEAU.EAUFRANCE.FR/SAGE/SAGE.PHP?ID=SAGE03010](http://www.gesteau.eaufrance.fr/sage/sage.php?id=sage03010)

Mise à jour : 19/02/2009

Nombre de documents en

ligne : 75

DOCUMENTS EN LIGNE PAR RUBRIQUE

RUBRIQUES	DOCUMENTS EN LIGNE
Documents du SAGE 1	Le SAGE - Introduction
	Le SAGE - Chapitre 1- La problématique - 1ère partie
	Le SAGE - Chapitre 1 - La problématique - 2ème partie
	Le SAGE - Chapitre 2 - Les enjeux, objectifs et actions
	Le SAGE - Chapitre 3 - Les moyens
Etudes 17	Fiche de synthèse de la qualité d'eau en 2007
	Rapport qualité 2007 Mauldre
	Rapport qualité 2006 Mauldre
	Rapport qualité 2005 Mauldre - Partie 1 : rapport
	Rapport qualité 2005 Mauldre - Partie 2 : cartes
	Présentation des résultats des campagnes de pêches électriques 2004
	Rapport qualité 2003 Mauldre - Partie 1 : rapport
	Rapport qualité 2003 Mauldre - Partie 2 : cartes
	Rapport qualité 2002 Mauldre - Partie 1 : rapport
	Rapport qualité 2002 Mauldre - Partie 2 : cartes
	Rapport qualité 2001
	Rapport qualité 2000
	Fiche de synthèse de la qualité d'eau sur le ru d'Elancourt en 2007
	Rapport qualité Elancourt 2007
	Rapport qualité Guyonne 2006
	Rapport qualité Gally 2005
	Rapport qualité Maldroit 2004
Rapport qualité Lieutel 2003	
Présentation des stations utilisées pour les pêches électriques	
Atlas des fiches stationnelles du réseau de mesures du CO.BA.H.M.A.	
Cahiers des charges	
Documents juridiques 12	Arrêté préfectoral du 18 juillet 2008 portant composition de la CLE
	Arrêté préfectoral du 16 juillet 2007 portant composition de la CLE
	Cahier des prescriptions techniques générales d'entretien et de requalification du Merdron
	Cahier des prescriptions techniques générales de la Mauldre et de ses affluents
	Cahier des prescriptions techniques générales d'entretien et de requalification sur le bassin versant du Lieutel amont
	Intégration des prescriptions du SAGE de la Mauldre dans les PLU
	Atlas cartographique des zones humides
	Atlas cartographique des zones à risque d'érosion des terres - Partie 1
	Atlas cartographique des zones à risque d'érosion des terres - Partie 2
	Atlas cartographique des zones à risque d'érosion des terres - Partie 3
	Plan de Prévention du risque inondation de la vallée de la Mauldre
	Délibération de la CLE du 9 novembre 2004 relative au 1l/s/ha
	Cahier d'application de la délibération limitant le ruissellement à 1 l/s/ha
Cahier d'application - Version 2009	

Actions de communication	24	Calendrier l'éch'eau de la Mauldre 2009 1ère partie		
		Calendrier l'éch'eau de la Mauldre 2009 2ème partie		
		Plaquette de présentation du SAGE de la Mauldre		
		Compte rendu de réunion	5	Article présentant le SAGE de la Mauldre
				Plaquette "Vers une meilleure utilisation de l'eau"
				Article "Vers une meilleure utilisation de l'eau"
				Plaquette de présentation des animations auprès des scolaires
				Classeur pédagogique 1ère partie
				Classeur pédagogique 2ème partie
				Votre habitation est en zone inondable : comment réagir en cas de crue ?
				Plaquette "Comment réagir face à une pollution des eaux"
				Plaquette Jardiner au naturel engrais
				Plaquette Jardiner au naturel auxiliaires
				Plaquette Jardiner au naturel paillage
				Plaquette Jardiner au naturel compostage
				Echo des phyt'eaux bulletin n°1
				Echo des phyt'eaux bulletin n°2
				Echo des phyt'eaux bulletin n°3
				Echo des phyt'eaux bulletin n°4
				Echo des phyt'eaux bulletin n°5
				Echo des phyt'eaux bulletin n°6
				Plaquette - Approche globale de la qualité des eaux de la Mauldre page 1
				Plaquette - Approche globale de la qualité des eaux de la Mauldre page 1
				Fiche spécifique de présentation de la qualité des eaux de la Mauldre : ammonium
				Fiche spécifique de présentation de la qualité des eaux de la Mauldre : nitrates
				Fiche spécifique de présentation de la qualité des eaux de la Mauldre : phosphore
				Fiche spécifique de présentation de la qualité des eaux de la Mauldre : matières organiques
		Plaquette de présentation du CO.BA.H.M.A.		
		Rapport d'activité de la CLE de la Mauldre 2007		
		Rapport d'activité de la CLE de la Mauldre 2006		
		Rapport d'activité de la CLE de la Mauldre 2005		
		Rapport d'activité de la CLE de la Mauldre 2004		
		Rapport d'activité de la CLE de la Mauldre 2002-2003		
Sur la toile	2	Liens vers les sites internet des 66 communes du bassin versant de la Mauldre		
		Liens vers les sites internet des syndicats et structures intercommunales		
Autres	9	Rapport d'activité du CO.BA.H.M.A. 2007		
		Liste des marchés publics passés en 2007		
		Rapport d'activité du CO.BA.H.M.A. 2006		
		Rapport d'activité du CO.BA.H.M.A. 2005		
		Rapport d'activité du CO.BA.H.M.A. 2004		
		Rapport d'activité du CO.BA.H.M.A. 2003		
		Rapport d'activité du CO.BA.H.M.A. 2002		
		Rapport d'activité du CO.BA.H.M.A. 2001		
		Rapport d'activité du CO.BA.H.M.A. 2000		
		Atlas cartographiques	0	Atlas cartographique des zones humides
Atlas cartographique des zones à risque d'érosion des terres - Partie 1				
Atlas cartographique des zones à risque d'érosion des terres - Partie 2				
Atlas cartographique des zones à risque d'érosion des terres - Partie 3				
Actualités		Bilan 2005-2007 du plan d'actions phyto		
		Réunion d'information pour les acteurs locaux du sous bassin du ru de Gally en 2008		
		Réunion d'information pour les acteurs locaux du sous bassin du Maldroit en 2008		
		Réunion d'information pour les acteurs locaux du sous bassin de la Mauldre aval en 2008		
		Réunion d'information pour les acteurs locaux du sous bassin de la Mauldre amont en 2008		